

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2008

**Présents** : Maryse MILLET, Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michelle DODANE, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Paulina REQUENA, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON, Florent VALLOT et Adeline OUGIER.

**Absent excusé** : Gilles DUMAS

### **Présentation de la CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon)**

La CAGB intègre aujourd'hui 59 communes dont Besançon et organise ces communes en intercommunalité. Elle tire ses ressources par les taxes professionnelles des entreprises des communes qui lui sont directement versées. En contre partie, la CAGB verse aux communes une compensation financière fixe.

Les compétences de la CAGB :

- Développement économique de la Communauté d'Agglomération (soutien aux créations d'entreprises, zones d'activités...)
- Transports, infrastructures routières et services et infrastructures en lien avec la LGV (Ligne à Grande Vitesse
- Equipements culturels et sportifs (conservatoire de musique...)
- Aménagement du territoire
- Tourisme (musée des maisons comtoises, citadelle, hébergements touristiques...)
- Habitat
- Politique de la ville (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, gens du voyage...)
- Environnement et cadre de vie (embellissement des communes...)
- Gestion des déchets

Dans chaque commune, des délégués sont nommés pour siéger à la CAGB, le nombre de délégués est proportionnel à la taille de la commune.

La commune de Gennes bénéficie d'un délégué, J.SIMONDON et d'un suppléant, M.MILLET.

Le budget de la CAGB s'élève à 130 millions €.

Les grands projets en cours :

- Aménagement des gares LGV Auxon et Viotte
- Transport urbain TCSP (Transport en Commun en Site Propre)
- Contournement ouest (Mercureaux)
- Evolution des Technopôles Temis et Temis santé
- cité des arts et de la culture
- port fluvial...

Le 18 décembre 2008, le projet de TCSP a été établi et vient d'être voté de façon majoritaire. Sa réalisation reste à ce jour soumise à certaines conditions, notamment l'attribution d'une aide d'état.

### **Recensement de la population 2009**

Le recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février 2009.

Le village a été divisé en 2 districts comme annoncé dans le précédent bulletin. Le premier district est situé à l'Ouest des rues de Besançon, du Lavoir, de la côte de Joux, il sera recensé par M. Alain MILLET.

L'autre district comprendra la partie située à l'Est de cette limite avec le hameau de Laramey et les habitations des familles MOTTAS, JANNIN, GAUTHIER. Il sera recensé par M. Régis OUGIER.

Vous serez prévenus de leur passage (jour et heure approximative) par lettre avec cachet de la mairie. Ils vous fixeront une date pour la remise du dossier, remplissez le pour cette date cela nous facilitera la tâche pour le traitement par l'INSEE.

Nous vous en remercions par avance.

### **Passage caméra Rue de l'Enclos et nettoyage du déssableur**

Afin de connaître l'origine des infiltrations qui surviennent dans la propriété de Mme Yvette BAUD, le passage d'une caméra va être réalisé dans l'ancien caniveau, depuis le 9 rue de l'Enclos et jusqu'au déssableur situé au 1 rue de l'Enclos.

Il s'agira également de connaître l'état de ce caniveau qui sert désormais de canalisation aux eaux pluviales.

L'expert de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) a demandé le nettoyage du déssableur qui sera effectué prochainement par la société Gaz et Eaux.

## **Questions Diverses**

-Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du moules frites, nous remercions également toutes celles et ceux qui ont participé à la mise en place de la crèche et des décorations de Noël. Un remerciement tout particulier à l'entreprise DEFORET.

-A partir de 2009, seul les Lotos organisés par les associations de la commune de Gennes seront autorisés dans la salle polyvalente du village. Cette décision a été prise de façon identique par l'ensemble des communes du plateau ; pour Gennes elle a été validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

-L'enquête publique du P.L.U s'est achevée le 13 décembre 2008, le rapport définitif pourra être consulté en Mairie à partir du 15 janvier 2009.

-Un Centre de Loisirs Sans Hébergement est organisé du 23 au 27 février 2009 pour les 4 à 11 ans sur le thème de Carnaval.

Inscription auprès de Chloé VIENNY au 03 81 55 98 69

-Toute personne rencontrant des difficultés d'accès à l'ADSL est invitée à venir le signaler en Mairie afin de tenter de remédier à ce problème.

-Le groupe de travail « marché alimentaire de Gennes » a demandé à des étudiants de l'Institut Rural de Morre de mener une enquête dans environ 150 foyers de notre village. Ceci dans le but d'être plus à même d'analyser la nécessité, les besoins et l'organisation d'un marché.

Nous souhaiterions que vous leur fassiez bon accueil et nous vous remercions par avance de votre participation.

## **Etat-civil**

Madame Germaine VUILLECARD nous a quitté le 03 décembre à l'âge de 82 ans. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

## **Offre d'emploi**

La Commune recherche un animateur stagiaire B.A.F.A pour encadrer le centre de loisirs du 23 au 27 février 2009. Si cette proposition vous intéresse, vous pouvez contacter Chloé VIENNY au 03 81 55 98 69.

\*\*\*\*\*

**L'ensemble des élus du Conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de Noël et une heureuse année 2009.**

La secrétaire de séance,  
Adeline OUGIER

\*\*\*\*\*

Ne jetez plus vos vieux papiers !

Les parents d'élèves organisent une collecte de vieux papiers pour financer une sortie de l'école en juin 2009. Un conteneur sera placé sous le préau de l'école à la rentrée. Vous pouvez y déposer publicités (sans film plastique), journaux, livres (sans couvertures cartonnées)..., mais pas de cartons !

Merci de votre contribution.

L'école de Gennes organise un Loto le 01 février 2009.

## **Réveillon de la Saint Sylvestre 31/12/2008**

Menu : Kir royal

Assiette gourmande (terrines de faisan à l'Armoretto – pâté en croûte de lièvre au foie de canard)

Finger de rouget – Polenta crémeuse aux petits légumes et pistou aux herbes fraîches

Trou Normand aux agrumes, alcool Chartreuse

Chartreuse de canard, jus coulant au foie gras et son magret – écrasé de pommes de terre et mini brochette de légumes confits

Salade aux noix et ses trois fromages

Assiette gourmande : opéra, poire William, carpaccio d'ananas, crème anglaise, coulis

Café et soupe à l'oignon

Orchestre « Les Copains D'abord » - Prix 50 €

Inscription auprès de Michelle DODANE (03 81 55 76 42). N'attendez pas, les places sont limitées.